

École du Cœur-Immaculé – Fiche technique chronologique

Date de fondation : 1967

Commission scolaire d'origine : Commission des écoles catholiques de Sherbrooke
(CECS)

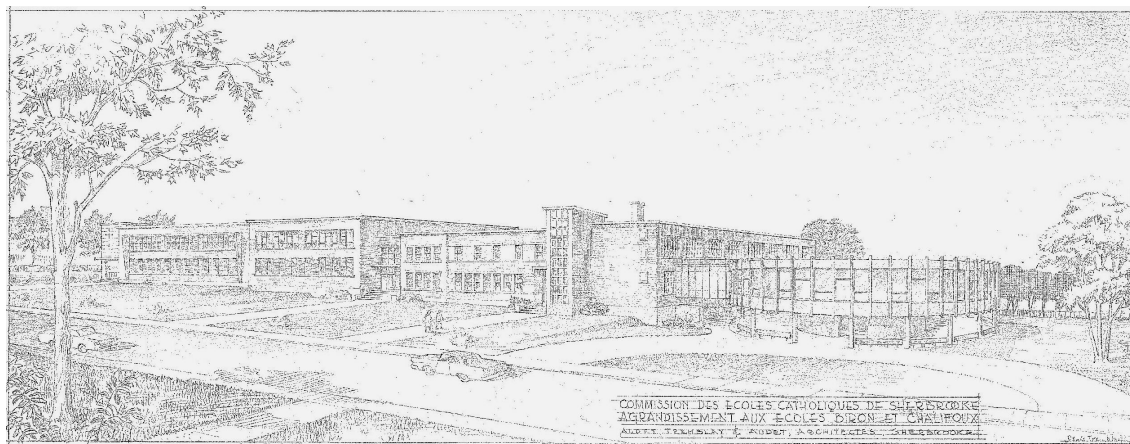
Adresse : 330, 15^e avenue Sud

Architecte : Audet, Tremblay & Audet, architectes (fusion écoles, 1966-68) / CIMAISE
(agrandissement, 1997)

Entrepreneur général : Adélar Jacques Ltée (fusion écoles, 1967-68) / Grondin & Marois
inc. (agrandissement, 1997)

Communauté religieuse : Sœurs de la Présentation de Marie (1967-1982)

Autres dénominations pour l'établissement : s.o.



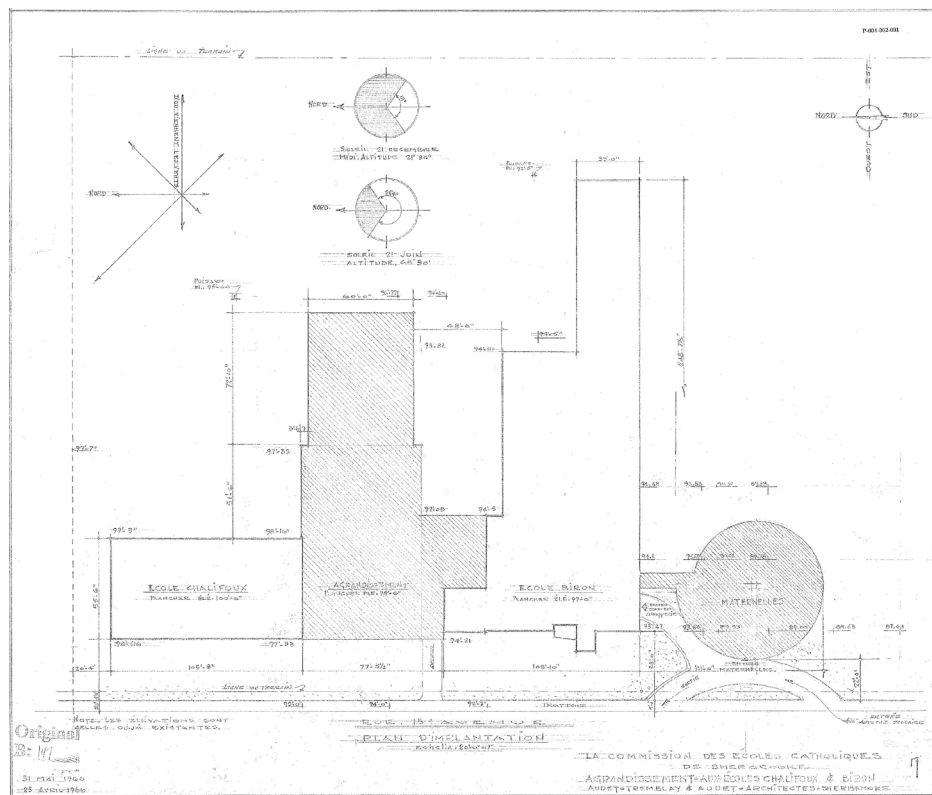
Esquisse du projet d'agrandissement des écoles Biron et Chalifoux, janvier 1967. (P-004-002-002, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

Historique

Les informations qui suivent résultent d'une sélection des éléments jugés les plus significatifs pour l'histoire de l'établissement

[Voir les fiches « Biron » et « Chalifoux » pour les débuts de l'historique de l'établissement scolaire]

6 septembre 1966 (66-3039) : les commissaires acceptent les esquisses préparées par l'architecte Jean-Paul Audet [de la firme Audet, Tremblay & Audet, architectes] pour la fusion des écoles Biron et Chalifoux¹



Plan d'implantation préliminaire de l'agrandissement des écoles Biron et Chalifoux, mai 1966. (P-004-002-001, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

¹ CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 193.

11 avril 1967 (67-4468) : les commissaires accordent le contrat général de l'agrandissement et du jumelage des écoles Biron et Chalifoux à Adélard Jacques Ltée, pour la somme de 416 293 \$²

9 mai 1967 (67-4543) : les commissaires acceptent de changer le nom des écoles Biron et Chalifoux pour celui d'« École Cœur-Immaculé »³

26 septembre 1967 (67-4891) : les commissaires autorisent la vente d'une résidence située sur le terrain de l'école ; résidence du 1530 rue Chalifoux à M. R. Lamontagne pour la somme de 811 \$⁴

11 juin 1968 (68-5492) : les commissaires acceptent les travaux d'agrandissement-fusion de l'école Cœur-Immaculé, sous certaines conditions⁵

23 février 1982 (CE 82-13183) : le Comité exécutif (CE) prend acte de l'avis donné par les Sœurs de la Présentation de Marie, concernant leur départ de la résidence de l'école pour le 30 juin 1982⁶

24 octobre 1989 (CE 89-15995) : le CE approuve l'entente à intervenir avec la Ville de Sherbrooke relative à l'installation du parc-école (phase 2)⁷

1^{er} juin 1990 : inauguration officielle du parc-école⁸

² CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 263-264. Voir aussi, [s.n.], « Le contrat pour l'agrandissement des écoles Biron et Chalifoux enfin accordé à Adélard Jacques Ltée », *La Tribune*, 13 mai 1967, p. 2.

³ CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 276.

⁴ CECS, *Livre des minutes*, 4 juillet 1967 au 11 novembre 1969, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 36.

⁵ CECS, *Livre des minutes*, 4 juillet 1967 au 11 novembre 1969, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 135.

⁶ CSRS, *Livre des minutes du CE*, 23 avril 1981 au 24 mars 1982, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 188. Voir aussi, [s.n.], « Les religieuses de la Présentation-de-Marie n'habiteront plus la résidence Cœur-Immaculé : la dernière résidence d'école sera quittée par les religieuses pour faire place aux élèves », *La Tribune*, 13 mars 1982, p. D-16.

⁷ CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 12 septembre 1988 au 24 octobre 1989, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 214.

⁸ [s.n.], « Parc-école », *La Tribune*, 2 juin 1990, p. A3.

13 septembre 1990 (CE 90-16314) : le CE autorise l'acquisition, pour la somme de 1 \$,
des aires de jeux implantées par la Corporation Promotion Cœur-Immaculée⁹

24 mars 1997 (CC 97-5169) : les commissaires autorisent l'aménagement d'un local multifonctionnel « pour maintenir le service de garderie et pour desservir les élèves lors de la période du dîner »; la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) réserve 285 000 \$ à cet effet¹⁰

8 avril 1997 (CE 97-17475) : le CE retient les services de la firme d'architectes CIMAISE pour le projet d'agrandissement de l'école¹¹

13 mai 1997 (CE 97-17488) : le CE accorde le contrat général d'agrandissement à Grondin & Marois inc., pour la somme de 484 900 \$¹²

⁹ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 14 novembre 1989 au 11 décembre 1990, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 156.

¹⁰ CSCS, *Livre des délibérations du CC*, 23 janvier 1995 au 9 juin 1998, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 206-207.

¹¹ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 4 juillet 1995 au 2 juin 1998, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 106-107.

¹² CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 4 juillet 1995 au 2 juin 1998, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 115.